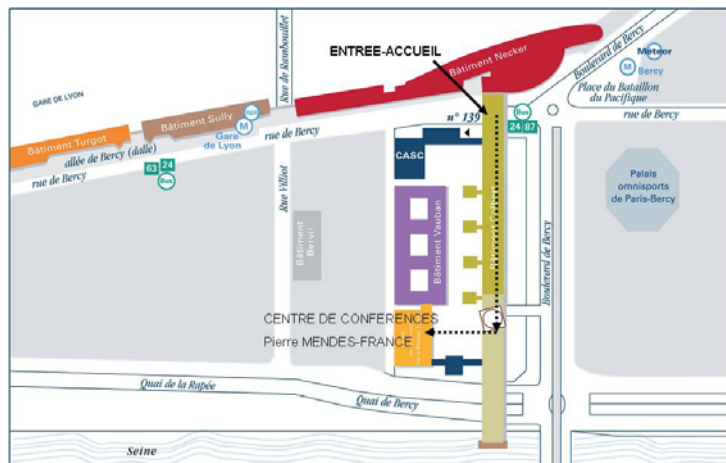


Informations pratiques



Lieu du colloque

Ministère de l'Économie et des Finances
Centre de conférences Pierre Mendès France
139 rue de Bercy – Paris 12^{ème}

Métro/RER

Bercy : lignes 6 et 14
Gare de Lyon : lignes 1 et 14, RER A ou D

Bus

Ministère de l'Économie
N° 24 et n° 87

Parkings publics

Paris-Bercy : 48 bis, boulevard de Bercy
Bercy : 77, rue de Bercy

Inscriptions

Par courriel : colloque-mp.daj@finances.gouv.fr

L'espace Marchés Publics sur le portail de l'économie et des finances

<http://www.economie.gouv.fr/daj/marches-publics>



Marchés publics et concessions

Quelle transposition en droit français ?



MATINEE

09h00

Accueil des participants au Centre de conférences Pierre Mendès-France

Débats animés par

Guillaume BATTIN, *journaliste à Radio France*

9h30 Présentation des nouvelles directives européennes « marchés publics » et « concessions »

Pourquoi de nouvelles directives européennes ?

Joaquim NUNES de ALMEIDA, *directeur «marchés publics » de la Commission européenne*

10h00 Les grandes étapes de la négociation

Jean MAÏA, *directeur des affaires juridiques des ministères économiques et financiers*

Alexandre ADAM, *conseiller à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne*

10h30 Échanges avec la salle

11h00 Pause-café

11h15 Quelles transpositions en droit national ?

Que faut-il espérer de la transposition des directives en termes de simplification ?

Thierry MANDON, *député de l'Essonne, président du conseil de la simplification pour les entreprises*

Alain LAMBERT, *président du conseil général de l'Orne, président du conseil national d'évaluation des normes*

12h00 Échanges avec la salle

12h15 Pause-déjeuner

APRES-MIDI

Quelles transpositions en droit national ?

13h45 Quelle conciliation des attentes des entreprises et des autorités concédantes ?

Hubert du MESNIL, *président de l'institut de la gestion déléguée*

14h15 L'incidence de la notion européenne de concession sur les délégations de service public

Laurent RICHER, *professeur à l'université Paris I*

14h45 Vers un code de la commande publique ?

Daniel LABETOULLE, *président de section honoraire au Conseil d'État, vice-président de la commission supérieure de codification*

15h00 Échanges avec la salle

15h30 Clôture des travaux

M. Pierre MOSCOVICI, *Ministre de l'Economie et des Finances*